

CHALLENGE OPEN par PAIRES 2017-2018

Définition

Le "Challenge du BCVS" est un tournoi par paires.

Une joueuse (ou un joueur) peut changer de partenaire, le classement final est individuel.

Le « Challenge » se déroule sur 9 séances de 24 donnes minimum. Les dates sont consultables sur le site Internet du Club et sur l'agenda du Comité.

Le Challenge se déroule au restaurant "Chez Sophie", 392 rue des Mercières, 69140 RILLIEUX LA PAPE et chaque séance commence à 20h15.

Le tournoi peut être limité en nombre de tables pour respecter les lois sur l'accueil du public.

Un arbitre officiel, qui ne joue pas, organise les épreuves.

Participation

Le tarif est de 8 euros par séance, ou de 60 euros pour l'abonnement aux 9 séances.

En cas d'impossibilité de participer, l'abonnement n'est pas transférable et ne sera pas remboursé, sauf dans des cas de force majeure, appréciés par le Bureau du BCVS.

Classement du Challenge

Le classement est individuel.

Le classement du "Challenge du BCVS" se fait à partir du **pourcentage** de chaque tournoi pour les 6 meilleures séances de chaque joueur.

Si un joueur participe à plus de 6 tournois, ce sont ses 6 meilleurs résultats qui seront pris en compte.

En fin de saison, à l'issue des 9 séances, seuls les joueurs ayant participé à au moins 6 séances sont classés.

En cas d'égalité, les joueurs sont classés à égalité et se partagent les dotations dues à leur rang, sans qu'elles puissent être inférieures, individuellement, à celle du rang suivant.

PP et PE supplémentaires

Le "Challenge du BCVS" sera homologué par le Comité. L'homologation dépend de critères en nombre de séances et en nombre de participants, notamment en 1^{ère} série.

L'homologation n'est acquise définitivement que si les critères ont été respectés pendant la durée complète du Challenge. Dans ce cas, des dotations en PP et en PE supplémentaires seront acquises.

Le classement du "Challenge du BCVS" aura lieu pour deux groupes :

- Groupe des "1ères et 2èmes séries" : les 10 premiers joueurs classés recevront des Points de Performance (PP), avec un maximum de 10 PP par joueur.

- Groupe des "3èmes et 4èmes séries" : les 10 premiers joueurs classés recevront des Points d'Experts (PE) supplémentaires.

Dotation du Challenge

Les 6 premiers du classement général bénéficieront de prix, ainsi que les deux premiers en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} série, sans cumul possible.

Dans le cas où un joueur aurait droit à deux prix, il recevra uniquement le prix le plus important.

Les 6 premiers prix du classement général, ainsi que les prix spéciaux sont rappelés ci-dessous.

Classement général

1^{er} : 150 € ; 2^{ème} : 120 € ; 3^{ème} : 100 € ; 4^{ème} 80 : € ; 5^{ème} 60 € ; 6^{ème} 50 €

Prix Spéciaux

Deuxième Série : 1^{er} : 100 € ; 2^{ème} : 80 €

Troisième, quatrième série et NC : 1^{er} : 80€ ; 2^{ème} : 50€

Tous les joueurs (sauf ceux recevant un prix) ayant participé à au moins 7 séances recevront un lot en nature, s'ils sont présents lors de la remise des prix.

La valeur des prix et des lots sera liée au résultat financier du Challenge et de la moyenne du nombre de tables prévue à 15 ; de ce fait les prix pourront être revus à la baisse.